

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

Données épidémiologiques

693 904 tests ont été réalisés en Pays de la Loire dont 21 232 sont positifs (au 9 octobre)
Nombre de sujets contacts : 86 731 (au 10 octobre)
226 hospitalisations en cours dont 32 patients en réanimation (au 13 octobre)
2 834* retours à domicile / 538* décès à l'hôpital
10 508* passages aux urgences (1 %) pour suspicion de COVID-19**

(En cours de consolidation, compte tenu du codage des diagnostics parfois réalisés à postériori)

Source : Sursaud/Santé publique France, données disponibles jusque J-1)

* Données cumulées depuis le 24 février 2020 **Taux des passages pour la journée du 11 octobre

COVID-19	Cas testés positifs (depuis le 13 mai)***	Taux d'incidence des cas testés positifs sur 7 jours glissants /100 000 hab***	Taux de positivité sur les 7 derniers jours pour 100 tests***	Hospitalisations	Dont réanimations	Retours à Domicile*	Décès*
Loire-Atlantique	8 114	115,6	8,5	88	13	907	190
Maine-et-Loire	4 863	116,1	9,2	53	10	796	154
Mayenne	2 514	80,9	7,0	13	1	276	49
Sarthe	3 797	95,9	7,5	56	3	535	99
Vendée	1 944	65,6	6,0	16	5	320	46
Région	21 232	101,0	8,0	226	32	2 834	538

***Données SI-DEP – Exploitation Santé publique France

Surveillance en Etablissements Médico-Sociaux

731 signalements (523 EHPAD et 208 autres EMS)
2 758 résidents Covid (possibles et confirmés)
1 911 professionnels Covid (possibles et confirmés)
312 résidents décédés (dont 227 en EHPAD et 85 en ES)****

**** En raison de problèmes structurels dans l'application les nombres de cas/décès sont légèrement sous-estimés

A noter : Les indicateurs présentés sont issus des données extraites depuis l'outil de surveillance et de signalement Santé publique France dédié (Voozanoehpadcovid19) qui est opérationnel pour les Ehpads/EMS depuis vendredi 28 mars 2020. Ainsi, ces données concernent probablement essentiellement des épisodes encore en cours et sont non-consolidées.

Retrouvez toutes les infos sur le COVID-19 en Pays de la Loire sur www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

et sur nos réseaux sociaux    

Prévenir et gérer la crise sanitaire

La situation épidémiologique s'est dégradée en Pays de la Loire. En une semaine (voir bulletin n°137), nous constatons une augmentation de 30 points du taux d'incidence et de + 1.5 % du taux de positivité.

Nous franchissons, au niveau régional, le taux d'incidence de 100/100 000. Chaque jour, plus de 400 personnes sont testées positives, elles étaient 110 à la mi-août.

Les différentes simulations montrent une dégradation des réponses de soins dans les 15 prochains jours.

Il n'y a cependant pas de fatalité. Chaque jour compte et nous pouvons être acteurs des mesures de prévention et de lutte contre la COVID. Respecter et faire respecter les gestes barrières, limiter nos relations sociales à 10 personnes maximum, notamment lors des rassemblements privés, se faire dépister et s'isoler, suivre les mesures de prévention préconisées par les pouvoirs publics... Prévenir et agir pour éviter le pire.

Nos 6 nouveaux axes stratégiques :

- Anticiper, veiller et disposer du « bon thermomètre » (indicateurs épidémiologiques et d'offre de soins en cinétique, en infra départemental, départemental, régional et national) suivi et analysé quotidiennement, pour agir « vite et de façon coordonnée » avec nos partenaires);
- Dépister/tracer et isoler, pour casser les chaînes de transmission interpersonnelle (à titre préventif et/ou en réaction, si territoire, cluster ou lieu à risque) ;
- Prévenir (respecter et faire respecter les gestes barrières, les 3 M (au moins un Mètre, se laver les Mains et porter un Masque chaque fois que nécessaire) et prendre soins, notamment des personnes les plus vulnérables..., âgées, vivant avec un handicap ou précaires) ;
- Préconiser des mesures d'ordre public, chaque fois que de besoin (port du masque obligatoire en milieu extérieur et clos, limitation des rassemblements dans les lieux publics, recommandations pour les lieux et rassemblements privés..) ;
- Gérer les situations d'urgence et être solidaires ;
- Communiquer, sensibiliser et engager des actions du « aller vers ».

Fréquence de publication du bulletin

La fréquence de publication est à ce jour les mardis et vendredis. Elle pourra évoluer en fonction de la situation épidémiologique.

En cas de symptômes COVID-19 (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires..) **contactez en priorité votre médecin traitant** ou le médecin le plus proche de votre domicile **en cas de gravité ou d'urgence** (ou si vous n'arrivez pas à trouver un médecin) : **le Samu Centre 15**

Pour des informations d'ordre non médical : le **0800 130 000** Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24. Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.